

Arrêté

Générale

colonial

# Arrêté n° 75 promulguant en Côte française des Somalis le décret, n° 48-1929 du 18 décembre 1948 portant attribution, d'une allocation exceptionnelle aux personnels civils- relevant des ministères-métropolitains administrés par le Département de la- France d'outre-mer

n° 75

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
17 janvier 1949

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1949

Date du numéro  
31 janvier 1949

## VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret, du 18 juin 1884,

## TEXTE INTÉGRAL

### Art. 1er

— Est promulgué à la cote française des Somalis et dépendances le décret n° 48-1929 du 18 décembre 1948 portant attribution d'une allocation exceptionnelle aux personnels civils relevant des ministre métropolitains en service dans les territoires administrés par le Département de la France d'oultre-mer et appartenant à la zone du franc G. F. A. [J. O. R. F. du 22, décembre 1948, page 12409).

### Art. 2

— Le présent arrêté, qui donnera lieu à, des mesures de publicité extraordinaires, sera enregistré et communiqué partout où besoin, sera.

**Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.**